

REPUBLIQUE FRANCAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 2026.024**Séance du **VINGT MARS DEUX MILLE VINGT-SIX**

Date de la convocation : Lundi 16 mars 2026

Président de séance : M. Patrick ANTOINE, Maire

Secrétaire de séance : M. Michel COLLOT

Membres en exercice : 33

Quorum : 17

30 présents :

MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, MANDON Martine, LEVET Serge, GUENEZ Éric, MOLS Louis-David, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, REAL-LAFRIQUE Laetitia, NOURRY Alexandra, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BAUD Joël, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, PELLIER Karl, SALAME Marie-Lise

3 absents ayant donné pouvoir :

Nathalie ANDRIER à Pascale PELLIER, Alexia BARJHOUX à Patrick ANTOINE, Patrick SILLARD à Maurice BERTRAND

Objet : Création des commissions municipales ordinaires – Fixation du nombre de conseillers et élection des membres

VU les articles L.1414-5, L.2121-22, L.5211-7 et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de constituer les commissions communales. Leur rôle consiste à l'examen préparatoire des affaires qui doivent être soumises au Conseil municipal. Ce sont des commissions d'études, elles émettent de simples avis et ne disposent d'aucun pouvoir propre,

CONSIDERANT le Maire, Président de droit,

Monsieur le Maire propose, dans un premier temps, la création de 3 commissions municipales, chargées des différents domaines suivants (nombre de membres, non compris Monsieur le Maire) :

Commission « Solidarité – Petite Enfance » : 8 membres ;

Commission « Finances » : 7 membres ;

Commission « Urbanisme » : 5 membres ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le nombre, l'intitulé et la composition des commissions proposées ;

ARTICLE 2 : **ELIT** les membres de ces différentes commissions :

Commission « Solidarité – Petite Enfance » : 8 membres

1. Madame BREGEGERE Stéphanie
2. Madame CHARPENTIER Muriel
3. Monsieur COLLOT Michel
4. Madame FRIES-CHATAGNAT Séverine
5. Madame GUGLIOTTA Valérie
6. Madame PARRET Martine
7. Madame REAL-LAFRIQUE Laetitia
8. Monsieur VALLENET Jean-Pierre

Commission « Finances » : 7 membres

1. Monsieur BELMAS Jean-Pierre
2. Monsieur COLLOT Michel
3. Madame FRIES-CHATAGNAT Séverine
4. Monsieur PELLIER Karl
5. Madame PELLIER Pascale
6. Madame SALAME Marie-Lise
7. Madame VOUTAY-MERMET Anne-Lise

Commission « Urbanisme » : 5 membres

1. Madame ANDRIER Nathalie
2. Monsieur BERTRAND Maurice
3. Madame PELLIER Pascale
4. Madame VOUTAY-MERMET Anne-Lise
5. Monsieur VUACHET Serge

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Michel COLLOT

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 20 mars 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 24/03/2026



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.